

*Article prêt à l'emploi*

**« Ma MDPH, mon avis » : participez à l'amélioration des services !**

Usager de la MDPH des Yvelines ou aidant, participez à l'enquête de satisfaction « Ma MDPH, mon avis » lancée du 1<sup>er</sup> au 30 novembre par la Maison départementale des personnes handicapées des Yvelines et la CNSA, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Un questionnaire en ligne, anonyme, court et accessible pour donner votre avis sur des thèmes tels que l'accessibilité physique des lieux d'accueil et des établissements, la qualité de l'accueil, d'écoute, des délais de traitement ou encore la réponse apportée à vos besoins. Objectifs : améliorer la qualité du service rendu et mieux répondre à vos attentes.

Donnez votre avis, c'est important ! Pour répondre à l'enquête, rendez-vous sur : <https://mamdpH-monavis.fr/>

*Engagée au quotidien auprès des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), la CNSA se mobilise pour simplifier le fonctionnement des MDPH, améliorer les délais de réponse et harmoniser la qualité de service.*